

# LE TEMPS

Le Temps, no. 2163

Société, samedi 29 janvier 2005

## Prison à vie pour l'ange déchu de la mort

Le procureur demandait 17 ans de réclusion. Mais le Tribunal criminel de Lucerne a retenu l'accusation assassinats multiples et tentatives d'assassinat contre l'infirmier impliqué dans la mort de **personnes âgées** en Suisse centrale.

Christine Salvadé

Ce n'était pas de la pitié pour des personnes souffrantes en fin de vie. Ce n'était probablement pas non plus l'effet du surmenage d'un infirmier stressé par le milieu hospitalier. Les actes du jeune homme en blouse blanche qui aurait mis un terme à l'existence de 27 **personnes âgées** dans plusieurs centres médico-sociaux de Suisse centrale entre 1995 et 2001 ont été jugés de la manière la plus sévère par le Tribunal criminel de Lucerne. Le verdict est tombé hier: «l'infirmier de la mort» a été condamné à la prison à vie pour assassinats multiples et tentatives d'assassinat. La Cour criminelle est allée beaucoup plus loin que le procureur qui avait demandé 17 ans de réclusion.

La terrible histoire n'a pas de précédent en Suisse. Un jeune homme, originaire de Suisse centrale et élevé en partie en Allemagne où il effectue un apprentissage d'électronicien, rentre en Suisse et se reconvertit au métier d'infirmier en 1992. A la mi-juin 2001, les premiers soupçons sont éveillés par une succession troublante de décès dans la division pour femmes souffrant de démence sénile du home d'Eichhof à Lucerne. Alors qu'un ou deux patients décédaient par an en moyenne, huit avaient rencontré la mort entre 2000 et 2001. Quelques jours plus tard, la police annonce qu'un jeune homme de 32 ans a avoué le meurtre de neuf patients. L'homme est arrêté. Remontant le fil de la triste vie de l'infirmier, l'enquête démontre qu'il n'en est pas à son coup d'essai. Les victimes, en majorité des femmes entre 66 et 95 ans, se sont vu administrer un sédatif avant d'être tuées par étouffement à l'aide d'un sac en plastique ou d'un morceau d'étoffe. Elles étaient hospitalisées dans des établissements des cantons de Schwyz, Lucerne et Obwald où travaillait l'infirmier. Une camarade de classe interrogée par le SonntagsBlick lors de la découverte des faits raconte que le jeune homme était comme «fasciné par la mort». Lui-même a parlé de compassion, et même «d'amour du prochain» pour expliquer ses gestes. Il s'est dit accablé par des patients «trop lourds» pour lui, dont la mort l'a «soulagé», voire «libéré». «Je ne voyais pas le but de ces soins. J'étais débordé. Alors, à un moment, j'ai pris l'initiative.

La version intégrale de cet article est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.letemps.ch/archives/>

Catégorie : Société et tendances Sujet(s) uniforme(s) : Cours et administration de la justice

Taille : Moyen, 466 mots © 2005 Le Temps SA.

Tous droits réservés. Doc. : news-20050129-TE-149306

Tous droits réservés. © 2001 CEDROM-SNi